

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de B. CHIHI, Conseiller communal, relative à la politique de propreté à Anderlecht.

B. CHIHI donne lecture du texte suivant :

B. CHIHI geeft lezing van de volgende tekst:

La propreté urbaine est un enjeu de premier plan pour une commune comme la nôtre. Elle touche à la qualité de vie, à la santé publique, à l'environnement, et à l'image d'Anderlecht.

C'est une compétence complexe, qui mobilise des moyens humains, logistiques et budgétaires importants. Mais c'est aussi une priorité affichée par votre majorité, dès la campagne électorale d'octobre 2024.

Depuis votre prise de fonction en décembre, les citoyens attendaient des résultats visibles et concrets. Or, six mois plus tard, la situation continue à se dégrader : dépôts clandestins, débordements de poubelles, difficultés d'accès aux mini-recyparks, etc.

Nous le savons, c'est une compétence difficile. Mais justement, c'est parce qu'elle est difficile qu'elle appelle des choix clairs et des moyens adaptés.

Depuis le début de cette mandature, plusieurs mesures ont été annoncées dans la presse:

- La réforme des mini-recyparks, qui prévoit une réduction de leur présence sur le territoire et des restrictions d'accès en voiture ;
- Le déploiement d'outils technologiques (caméras intelligentes, drones, etc.) pour lutter contre les incivilités.

Dans ce contexte, je souhaite vous poser les questions suivantes :

1. Concernant les mini-recyparks :

- Quel est le bilan de la mise en œuvre de votre réforme, notamment en ce qui concerne la réduction de l'offre et l'interdiction d'accès aux véhicules ?
- Quels dispositifs alternatifs sont proposés aux personnes âgées ou à mobilité réduite ?

2. Concernant les outils technologiques :

- Où en est le projet de déploiement des caméras intelligentes, des scan-cars et des drones ?
- Quel est le calendrier prévu, et avec quels objectifs concrets ?

3. Concernant la stratégie globale :

- Envisagez-vous une révision de la stratégie de nettoyage ou de collecte des poubelles à l'échelle communale ?
- Une évaluation publique est-elle prévue pour faire le point sur les moyens investis, les résultats obtenus, et les perspectives d'amélioration ?

4. À propos des publics vulnérables :

- Nous recevons plusieurs témoignages de personnes qui ont des difficultés pour sortir leurs encombrants. Dans le cadre des mini-recyparks, serait-il possible de prévoir un enlèvement à domicile des encombrants pour les personnes âgées de plus de 65 ans et les PMR ?